



## Déclaration liminaire du CDEN du 28 novembre 2013

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Ce premier CDEN de l'année a pour objet de dresser un bilan de la rentrée 2013 dans notre département et des effets positifs attendus dans le cadre de la loi de refondation. La première rentrée préparée par ce gouvernement.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les mesures d'ajustement de rentrée ont été accueillies favorablement avec l'ouverture de 11 classes. Toutefois, ces mesures restent insuffisantes au regard du nombre d'écoles qui nécessitaient une ouverture et notamment des écoles maternelles où les effectifs vont au-delà des 30 élèves par classe.

30 élèves dans une même classe à l'école de Molières ou celle de Souvignargues, 31 à Boissières, etc. Une fois passé le Comité Technique de rentrée où l'administration constate avec compassion ces effectifs surchargés, les enseignants restent seuls face aux difficultés.

L'UNSA Education est bien conscient que cette situation ne peut pas s'améliorer du jour au lendemain. Il faudra attendre plusieurs années pour voir les effets de la politique du gouvernement en matière de création d'emploi dans l'Education.

Pour autant, toutes les réponses ne sont pas à attendre du national. Au niveau académique et départemental, nous pouvons déjà améliorer les choses.

Nous avons le devoir en CDEN d'entendre et l'administration de prendre les mesures qui sont de sa compétence.

Il faut commencer par anticiper sur les effectifs afin d'éviter les écarts que nous observons cette année encore.

Les enseignants supportent les conséquences des disparités entre les prévisions établies par le rectorat et le constat final. Cela impacte directement le ratio P/E.

Le chiffre de 5,05 professeurs pour 100 élèves est le plus mauvais enregistré depuis 1997, donc avant la mobilisation et les grèves de 2000. C'est aussi le plus faible de toute l'académie de Montpellier.

L'UNSA Education ne peut que dénoncer une nouvelle fois la baisse continue du P/E dans le Gard.

Nous sommes dans un département où les effectifs sont toujours à la hausse. Comment justifiez-vous un tel écart entre la prévision et la réalité (+407 élèves) ?

Pourquoi un tel écart sur les « Moyenne Section » avec – 155 élèves ? Où sont-ils passés ? Sont-ils partis dans le privé ? + 267 en Grande Section et +194 en CE1... Nous ne pouvons nous satisfaire d'un tel manque d'anticipation surtout dans le contexte actuel de classes surchargées.

Nous renouvelons notre demande d'accéder aux chiffres des effectifs pour les écoles privées comme vous les donnez pour les établissements du secondaire.

La rentrée 2013 pour le second degré est marquée par une légère hausse de la DGH, la première depuis 3 ans. Nous saluons ce premier geste, mais il nous apparaît très insuffisant au vu des manques de ces dernières années. Pour exemple, notre DGH actuelle est quasiment au même niveau que celle de 2008 ce qui serait plutôt une bonne chose si entretemps, les collèges du département n'avaient pas vu arriver 1000 élèves. Non seulement cette augmentation ne permet pas de rattraper les suppressions de postes des années précédentes mais en plus elle ne compense pas la hausse des effectifs. La création de nouveaux emplois d'encadrement et d'enseignants était indispensable cette année. Le déficit en moyens est énorme. Il est d'autant plus important qu'il touche une population souvent défavorisée.

Cela se traduit, sur le terrain, par la paupérisation de certains établissements. C'est particulièrement frappant pour les villes de Nîmes et d'Alès. 3 des 5 collèges alésiens sont classés en zone d'éducation prioritaire et le 4<sup>ème</sup> Jean Moulin fait partie des établissements qui a l'un des plus forts taux d'évitement, faute de moyens. Il est pourtant contigu au collège Diderot avec qui il partage le même secteur de recrutement sans pour autant avoir les moyens d'un établissement classé en zone d'éducation prioritaire.

Sur Nîmes, en plus des 3 établissements ECLAIR, la situation de Jules Verne est particulièrement inquiétante. Son étiquette de collège « attractif » se révèle trompeuse. Avec l'assouplissement de la carte scolaire, ce collège a dû accueillir beaucoup d'élèves de Condorcet. Hélas, il n'en a pas reçu les moyens. Le nombre insuffisant de personnels d'encadrement se fait cruellement sentir dans l'établissement. Capouchiné qui était dans la même situation que Jules Verne il y a encore 2 ans (à un degré moindre), risque de voir sa situation s'aggraver en matière de mixité avec le départ programmé des élèves de Bernis.

Nous pourrions vous citer encore une longue liste d'exemples. Mais à quoi bon ? Le constat est simple, nous manquons de moyens dans le Gard pour faire face à la spécificité du département.

On a trop souvent joué sur la culpabilité des enseignants, avec l'argumentaire selon lequel l'enveloppe est limitée et que donner plus à un établissement, c'est prendre à un autre. L'UNSA Education ne demande pas une répartition différente. Tous les établissements fonctionnent déjà à flux tendu. Nous demandons davantage de moyens pour répondre à la situation sur le terrain.

Concernant le sujet des rythmes scolaires, l'UNSA Education du Gard rappelle que nous étions opposés au passage en deux temps à la semaine de 4 jours et demi. Nous demandions un report à 2014. Cela n'a pas été le cas pour 25 communes, nous le déplorons. Les enseignants de ces 25 communes ont vécu majoritairement cette rentrée dans la précipitation et le désordre. C'est le moins qu'on puisse dire. Certains directeurs d'école n'avaient encore aucune information sur les TAP le jour de la pré-rentrée. Vos services, M. le directeur académique mais aussi les circonscriptions ont eu à gérer de très nombreux problèmes au moment du mouvement, du couplage des TD, des sans poste, etc. Et les organisations syndicales ont eu également du pain sur la planche.

Cette réforme méritait le temps nécessaire pour se mettre en place dans la concertation. Le passage de tous à la même rentrée aurait été préférable, parallèlement à une refonte des programmes.

Une fois dit cela, peut-on raisonnablement revenir à 4 j./semaine pour remettre à plat la réforme sans pénaliser bon nombre d'acteurs concernés, les mairies, les associations, les animateurs, les écoles même au regard des sommes et de l'énergie investies ? Car nous reparlons d'argent investi pour les enfants quand nous n'entendons plus parler que d'argent à économiser depuis si longtemps dans l'Education...

Par ailleurs, généraliser le double régime que nous vivons cette année (4 j. pour certains et 4,5 j. pour d'autres) serait une catastrophe pour le mouvement, pour les remplaçants, l'organisation familiale des enseignants et la gestion de ces personnels. Mesure-t-on réellement les conséquences d'une telle perspective ?

Il faut donc aller de l'avant. C'est notre responsabilité en tant que syndicat réformiste de contribuer à sortir de cette situation et de proposer des solutions locales pour éviter de reproduire les erreurs de la rentrée 2013.

Car enfin, nous étions nombreux à refuser la semaine de 4 jours. Et il faudrait refuser aujourd'hui la semaine de 4,5 j. ? Où est la cohérence ? Nous étions nombreux, je le répète à rédiger et signer l'appel de Bobigny en 2011. Appel qui a rassemblé pour la première fois les principaux syndicats UNSA mais aussi FSU, CGT, CFDT, la quasi-totalité des mouvements d'éducation populaire et des associations complémentaires de l'école, les mouvements pédagogiques, l'UNL et l'UNEF. Ce texte se compose de 18 articles dont je vous cite le 7<sup>ème</sup> : « Pour améliorer les rythmes de vie des enfants, très rapidement il faut un cadre national, décliné dans les projets éducatifs de territoire. Il doit prendre en compte les préconisations de l'Académie de médecine. Il faut donc alléger la journée et adapter le travail scolaire aux temps favorables aux apprentissages, alterner et équilibrer dans la journée les différentes formes de regroupement, les différentes activités et disciplines, les formes de travail, garantir la pause méridienne, **refuser la semaine actuelle de 4 jours** et prioriser un rythme annuel alternant 7 semaines scolaires et 2 semaines complètes de vacances intermédiaires... etc. » Je vous invite à lire ou le relire pour certains. L'UNSA Education n'a pas la mémoire courte et n'entend pas changer de conviction au gré des courants.

Nous faisons le choix de tout mettre en œuvre pour que cet appel se transforme en réalité... N'est-ce pas l'essence même d'un APPEL ! Et dans un an, deux ans ou même trois, nous ferons un bilan objectif.

Alors, nous nous y attelons depuis la rentrée et après avoir :

- visité la quasi-totalité des 25 communes gardoises déjà passées à 4,5 j. ;
- analysé les résultats aux sondages et enquêtes que nous avons mis en ligne depuis juin 2013 ;
- recueilli les avis des enseignants lors des RISTT, assisté aux réunions publiques ;

C'est un travail considérable... Et nous pouvons vous livrer 2 constats :

**1<sup>er</sup> constat : L'absence de concertation constatée l'année dernière se reproduit à l'identique dans certaines communes cette année.**

**L'UNSA Education vous demande solennellement Mr le Préfet, Mr le Directeur académique** de faire en sorte que les mairies mettent à profit le délai accordé par le 1er ministre pour multiplier les consultations avec les enseignants et les parents d'élèves. Qu'elles consultent obligatoirement les conseils d'école dans l'organisation des TAP. Les solutions sont à trouver au niveau local. Le Conseil Supérieur de l'Education a voté le 19 septembre dernier une nouvelle compétence donnée aux Conseils d'Ecoles afin qu'ils réfléchissent à un projet global visant la complémentarité entre temps scolaire et périscolaire. Ceci reste un vœu pieux : Dans la réalité, certains enseignants ne sont même pas consultés sur les horaires. Si cette réforme ne repose pas sur les seuls enseignants, en revanche, elle ne se fera pas sans eux.

**2<sup>ème</sup> constat : Dans l'état actuel des choses, les effets positifs de la réforme sont insuffisants.**

**On ne peut s'en contenter. Les enseignants ont compétence** pour proposer les modifications nécessaires et atteindre les objectifs fixés par cette réforme, car que vaudront tous les efforts consentis par les équipes, les communes et les parents, si au final, les bénéfices observés sur les enfants sont négligeables voire inexistantes. Notre rôle est de proposer avec eux.

A quoi bon attendre le retrait de la réforme pour faire ces propositions ? Faisons-les dès à présent.

→ **Malgré une grande diversité d'opinions, 5 idées-forces** reviennent régulièrement :

1. **La capacité de concentration d'un enfant de maternelle n'est pas égale à l'élémentaire :**  
Il faut réfléchir différemment la sieste, les récréations, etc.
2. **La semaine à 4,5 jours ne doit pas dépasser 4,5 jours :**  
24h d'enseignement et pas plus réparties sur 5 jours → Le mercredi après-midi doit rester une pause dans la semaine, (rattrapage de la journée de pont de l'ascension). Il faut banaliser des mercredis matins pour les animations pédagogiques et qu'elles reviennent sur temps scolaire quitte à compenser sur les grandes vacances et non le mercredi après-midi.
3. **Répartition horaire entre matinée et après-midi :**  
Les enfants sont plus attentifs le matin et plus fatigables l'après-midi... Il faut aller vers 5 matinées de 3h (à pourquoi pas 3h30) et 4 après-midis vraiment allégées de 2h15 (à 1h30) à condition d'alterner différents types d'activités le matin. Cela va aussi avec les nouveaux programmes.
4. **Suppression de l'APC**  
Les 36h de soutien doivent être rendues à tous les élèves. Ce temps doit être annualisé et pris sur les vacances. L'aide aux élèves en difficulté doit être assurée par des maîtres spécialisés dans le cadre des nouveaux RASED.
5. **Des transports scolaires qui s'adaptent aux nouveaux horaires**  
Dans les R.P.I. et les zones rurales tout comme en ville, les bus doivent permettre le respect de l'esprit originel de la loi et ne pas être un frein. Les TAP doivent être un choix, pas une contrainte. Nous demandons au Conseil Général d'étudier sans a priori les demandes de dérogation légitimées par un PEDT.

**De grands chantiers se sont engagés avec la loi de refondation, pour refonder l'Ecole et pour notre métier. L'UNSA Education considère que la réforme doit évoluer sans une abrogation qui reviendrait à jeter le bébé mais aussi peut-être l'eau du bain !**

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.